Centre Communal d'Action Sociale

N° 49/2025

COMMUNE de SAINT-YORRE

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 15 septembre 2025

Date de la convocation : 8/09/2025
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 7 / Votants : 7

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président :

Présents :
M. KUCHNA Joseph
M. MARCAUD Hugues
Mme MOUBAMBA Stéphanie
Mme SALGUES Marinette
Mme BRUYERE Mireille
Mme GAILLOT Nicole
M. LABONNE Gérard

Absents excusés :
M. DESCAMPS Guillaume
Mme CONDON Michèle

5- SEJ : Subvention du budget CCAS au budget accueil collectif de mineurs O² Bulle

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que la subvention affectée au budget annexe doit être soumise à délibération en Conseil d'Administration.

Vu le code général de Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant que le budget annexe de l'accueil collectif de mineurs O² Bulle présente un déficit structurel récurrent,

Considérant un déficit cumulé de 118 283,90 € au titre des exercices antérieurs,

Considérant la nécessité de verser une subvention pour équilibrer ce budget annexe,

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal du CCAS au budget annexe de l'accueil collectif de mineurs, pour l'exercice 2025, à hauteur de 118 283,90 €, afin de combler les déficits antérieurs.

Monsieur le Président précise qu'une subvention d'équilibre sera versée chaque année, sur l'exercice N, en fonction du résultat comptable de l'exercice N-1.

Vote **POUR** à l'unanimité

REÇU EN PREFECTURE
le 22/09/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-003-260303581-20250922-DELIB49_202

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

COMMUNE
de SAINT-YORRE

Fait à Saint-Yorre, le 22 septembre 2025

Le Président,

Joseph KUCHNA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
03270 ST YORRE

La secrétaire de séance,

Marinette SALGUES

REÇU EN PREFECTURE
le 22/09/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-003-260303581-20250922-DELIB49_202